

Bonne année 2024 !

Toute l'équipe municipale
vous présente
ses meilleurs vœux.

Que 2024 vous apporte de
beaux moments, une bonne
santé et de la réussite dans
vos projets.



Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 16 janvier 2024**. Les principales délibérations suivantes ont **été débattues et votées à l'unanimité** :

PÔLE RESSOURCES :

- **THEATRES ET CONCERTS** : De nombreux spectacles sont programmés sur Guillestre, et à ce titre la commune va verser une subvention de 6 000 € au Théâtre du Briançonnais qui en est l'organisateur. En parallèle, la commune a renouvelé sa convention avec les associations « AIX QUI ? » et « ECHOOOO » à hauteur de 8 000 € afin qu'elles programment deux importants concerts en 2024 à la salle du Queyron.
- **NAVETTES GRATUITES** : La commune de Guillestre reconduit cette année la convention avec la société Labellemontagne, afin de pouvoir proposer un système de navettes gratuites Guillestre-Risoul station sur toute la durée d'ouverture du domaine skiable (horaires à l'OT et sur le site internet).
- **CIMETIERE** : Des travaux vont avoir lieu au cimetière afin de remettre en état le terrain commun, un calendrier de reprise des sépultures actuelles répondant aux obligations légales va être mis en place dans le but de rendre cet espace plus accueillant pour les proches des défunts.

PÔLE CADRE DE VIE :

- **INNONDATIONS DECEMBRE** : La commune a demandé à être classée en calamités agricoles, afin de pouvoir permettre aux agriculteurs d'être mieux indemnisés des dégâts subis.
Le premier chiffrage des dégâts pour la commune de Guillestre est estimé à plus de 2 700 000 €. Afin d'entreprendre ces lourds travaux, **des subventions ont été sollicitées** auprès du Département, de la Région, de l'Agence de l'Eau et de la Préfecture.

PÔLE VIVRE ENSEMBLE :

- **AIDE AU Bafa** : La commune, par le biais du CCAS, a décidé d'aider les jeunes guillestrins (de plus de 16 ans), à passer leur Bafa (Brevet Aptitude aux Fonctions d'Animateurs), en payant en partie cette formation. Ceci dans le but de faciliter le recrutement d'animateurs au centre de loisirs municipal. A vos candidatures ! Info en + : jeunesse@villedeguillestre.fr
- **AIDE ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE** : Comme tous les ans, un soutien financier de la municipalité a été acté pour les 2 coopératives scolaires et pour le fonctionnement des 2 écoles. Le montant global s'élève à plus de 25 000 € au profit des 165 enfants (transport, fournitures administratives, sorties scolaires...).
- **AIDE AUX ASSOCIATIONS** : Les subventions 2024 en faveur des **50 associations guillestrines, culturelles, sociales et sportives** ont été votées pour un **montant global de 85 430 €**. Les élus municipaux se félicitent de l'importance du tissu associatif local et le soutiennent.

AGENDA

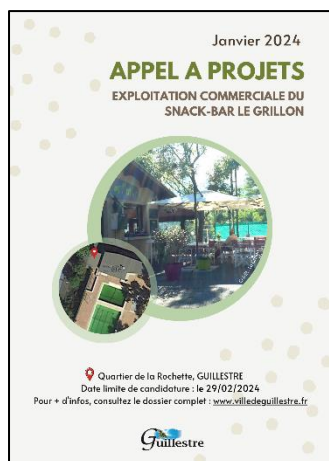
- **LAEP (Lieu Accueil Enfant Parent)** : Rendez-vous à la crèche **les samedis 27 janvier et 10 février**, pour un moment d'échanges de 9h30-11h30. Gratuit et sans inscription.
- **THEATRE** : L'association « Retour d'est » propose un match d'impro le **samedi 27 janvier à 20h** à la salle du Queyron.
- **DON DU SANG** : Collecte le **lundi 29 janvier matin** à partir de 8h à la salle du Queyron.

BON A SAVOIR ...

- **RESERVEZ DEJA VOS DATES** : La 1^{ere} édition d'un festival de théâtre de rue « **De place en place** » du **samedi 22 au lundi 24 juin 2024 se prépare** :
 - ✓ **Le samedi soir** : Soirée d'ouverture avec un spectacle plein d'humour pour tous, suivi d'une soirée dansante ;
 - ✓ **Le dimanche** : Journée spéciale consacrée aux grands classiques revisités : Hamlet, les Misérables et le Voyage d'Ulysse ;
 - ✓ **Le lundi**, journée dédiée aux scolaires.Programme détaillé bientôt en ligne. Pour être bénévole le **dimanche, accueillir le public ou les compagnies**, contactez le service animation au 06 16 34 04 91.
- **BILAN SANTE SAISONNIERS** : Un bilan de santé est proposé **aux saisonniers**. Rdv à la salle Chastan à **Vars le mercredi 31 janvier de 13h à 19h**. Plusieurs professionnels de santé seront présents - dépistages possibles. Réservez un créneau : **04 92 45 42 42** ou laetitia.jeacomine@comcomgq.com.



- **APPEL A PROJETS** : La commune a lancé un appel à projets pour une **exploitation commerciale du Snack-Bar Le Grillon**, attenant à la piscine municipale et à proximité des campings. Dossier complet à télécharger sur le site internet de la commune. Date limite des candidatures : 29 février 2024.



- **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ENTREPRISES IMPACTEES** : A la suite des intempéries **des 1^{er} et 2 décembre 2023**, une aide régionale d'urgence à destination des entreprises impactées est déployée. Elle vise à couvrir la perte d'exploitation des entreprises et les dégâts provoqués par les intempéries. Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre demande. Plus d'infos sur le site maregionsud.fr

- **PERMANENCES SUR L'HABITAT** : **Maison France Services** (passage des Ecoles) tous les 3^{ème} mercredis du mois de 13h30 à 16h30, **soit le 21 février et le 20 mars**. Si vous avez des questions sur l'habitat ou besoin d'infos sur l'énergie, prenez RDV au **04 92 50 82 11** ou sur le site www.maisonhabitat05.org.

- **MUTUELLE COMMUNALE** : Bénéficiez de la mutuelle pour tous, que vous soyez résident principal ou secondaire. **Les tarifs ont été négociés par la commune et le CCAS**. + d'infos auprès de la Mutuelle de France des Alpes du Sud : embrun@mfsa.fr

- **CENDRIERS DE POCHE** : La commune de Guillestre est engagée dans une démarche de réduction des mégots jetés au sol, grâce à une convention de partenariat avec l'éco-organisme Alcome. Cendriers de poches mis à disposition gratuitement en Mairie.

- **STOP AUX DEPOTS SAUVAGES** : Suite à la recrudescence de dépôts sauvages sur le territoire durant les fêtes, il est rappelé les bonnes pratiques :
 - ✓ **Tous les emballages** en vrac et sans sac : conteneur jaune.
 - ✓ **Le verre, sans bouchon** : conteneur vert.
 - ✓ **Le papier** : conteneur bleu
 - ✓ **Les déchets alimentaires** : composteur individuel ou collectif.
 - ✓ **Les encombrants** : déchèterie.
 - ✓ **Les déchets non recyclables** : conteneur ordures ménagères, dans un sac poubelle de 30L.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 13 février à la Mairie.
La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou **04.92.45.04.03**